

entendre parler de la conscription, et comme le gouvernement anglais a peur de l'adopter, il veut se pourvoir aux colonies; profitant de "cette magnifique effusion de sentiment impérial," il veut arracher aux habitants des colonies ce que le peuple anglais refuse de donner pour sa propre défense. Le gouvernement du Canada et l'opposition même sont-ils prêts à appuyer une politique semblable. Comment! M. le président, nous annonçons par toute l'Europe que dans notre pays l'ouvrier et le cultivateur peuvent vivre en paix; depuis cinq ans, le ministre de l'Intérieur, suivant en cela une politique intelligente et progressive, a fait connaître notre pays à l'étranger comme un pays d'abondance et de paix; et nous inviterions les étrangers à venir s'établir parmi nous, et les deux partis politiques se donneraient la main pour dire à M. Chamberlain: "C'est parfait, venez nous enlever nos jeunes gens pour l'armée et la marine de l'empire; prenez pour vous ce magnifique produit de l'empire: nous les remplacerons par des Doukhobors et des Galiciens!"

Mais le plus plaisant, c'est que ce magnifique avantage qu'on nous offre sur le marché anglais se réduit à un tarif de faveur tout à fait minime sur le blé. Et même, M. Chamberlain prend la précaution de prévenir la population de la Grande Bretagne que si, au début, l'adoption du tarif de faveur fait monter le prix du blé, un abaissement ne tardera pas à se produire et que, dans quelques années, le prix du blé en Angleterre sera moins élevé qu'avant l'imposition des droits. On m'a appris que la législature du Manitoba, convaincue que l'adoption d'un tarif de faveur en Angleterre stimulerait la culture du blé dans l'Ouest, avait adopté un ordre du jour approuvant la politique de M. Chamberlain. Si trois ou quatre ans après la conclusion de notre marché avec M. Chamberlain, le prix du blé doit être plus bas qu'aujourd'hui, est-ce une perspective encourageante pour les cultivateurs du Manitoba? C'est là cependant l'argument principal de M. Chamberlain depuis plusieurs mois.

Il a prouvé au peuple anglais que pendant tout le temps qu'on a mis en vigueur les droits sur le blé à l'époque de la guerre, c'était l'étranger qui en payait les frais. Il a prouvé que les compagnies américaines de transport avaient trouvé le moyen de transporter le blé à meilleur marché, et que, comme conséquence, le prix du blé ne s'était pas élevé en Angleterre. Il a prouvé au public anglais que malgré l'élévation des droits sur les céréales en Allemagne, en 1885, l'augmentation du prix du blé a été moins rapide en Allemagne qu'en Angleterre. Il a prouvé que le relèvement des droits sur le blé en France n'a pas fait monter le prix de cet article aussi rapidement qu'en Angleterre. Il prétend que pendant les premières années c'est l'étranger qui paiera les droits, et que l'imposition de ces droits aura stimulé à tel point la production du blé, non seule-

ment au Canada, mais en Egypte et dans l'Inde, que bientôt le prix du blé importé en Angleterre sera plus bas qu'aujourd'hui. C'est exactement l'argument présenté ce soir par le ministre du Revenu de l'intérieur au sujet de la production du tabac au Canada. Est-ce une perspective encourageante pour les cultivateurs du Manitoba et du grand Ouest, de savoir qu'à la suite du marché conclu avec M. Chamberlain, les terres arables de l'Egypte et de l'Inde, en friche aujourd'hui, produiront tant de blé que le prix de cet article loin d'augmenter, en subira une diminution?

J'ai promis de citer quelques paroles de M. Chamberlain lui-même au sujet des conséquences de sa politique sur les industries canadiennes. Je ne puis les emprunter au volume qui contient les discours prononcés au cours de l'année dernière par l'ancien ministre des colonies; car M. Chamberlain a eu soin de supprimer quelques passages dans cette édition révisée. Mais je puis citer dans le texte original du discours publié par le "Times" le lendemain même du jour auquel il a été prononcé. Qu'a dit M. Chamberlain quand à "l'avantage réel" que nous donnerions à l'Angleterre en échange d'un "tarif de faveur de peu d'importance"? Dans une brochure répandue à profusion aux colonies, on fait dire à M. Chamberlain—et c'est aux colonies qu'il parle du fond de son cœur:—

Après tout, il y a beaucoup d'articles que vous ne fabriquez pas maintenant; beaucoup d'articles que vous ne pouvez pas produire avantageusement avec les moyens dont vous disposez—laissez-nous le champ libre comme vous l'avez fait par le passé. N'élevez pas contre nous vos barrières douanières. Au contraire, renversez-les partout où elles sont sans utilité pour assurer le succès de la politique dans laquelle vous vous êtes engagées.

J'appelle sur ce point l'attention de l'honorable député de Toronto (M. Kemp) et de l'honorable leader de l'opposition. Ils nous pressent d'adopter une politique de "protection adéquate"; ils blâment le gouvernement parce que le tarif est trop bas; oublient-ils que M. Chamberlain nous demande de le baisser davantage?

Agissez ainsi à cause de nos liens de parenté sans préjudice des intérêts importants, quels qu'ils soient.

Remarquez ces paroles: "Sans préjudice des intérêts importants." On les trouve dans l'édition destinée aux colonies, mais l'édition analysée qui a paru dans le "Times" de Londres, se lit comme suit:

Agissez ainsi sans égard à vos intérêts importants.

Tant que M. Chamberlain parlait aux Canadiens, de manière à être entendu des bons Ecossais de Glasgow, il pouvait dire: "Sans égard aux intérêts importants du Canada;" mais en publiant l'édition destinée aux colonies il remplaça les mots "sans égard" par "sans préjudice." Heureuse-